



Agence française  
de développement  
Département de la Recherche  
Appui à la Gestion des  
Connaissances  
5, rue Roland Barthes  
75012 Paris / France  
www.afd.fr • Site-AFD@afd.fr

# kaléidoscope

## Dans ce numéro

- 1. L'EAU** ■ Eau, assainissement et développement durable ■ L'eau et la gouvernance : quelques exemples des meilleures pratiques éthiques ■ Eau et développement rural
- 2. LA TERRE** ■ Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone ■ Ecosystèmes et bien-être humain : synthèse sur la biodiversité ■ Bois énergie en Guyane : production d'électricité et de froid industriel
- 3. LES HOMMES** ■ Migrations intérieures et développement ■ Investir dans le développement : un moyen concret de réaliser les ODM ■ Une norme sociale pour les multinationales
- 4. LES ORGANISATIONS** ■ Pratique de la comptabilité bancaire ■ De la globalisation à la Clinton (et selon Wall Street) au tsunami ■ A qui profite le CASH des entreprises ?
- 5. DROIT, REGULATION** ■ Les dossiers du CAD 2005 : coopération pour le développement - Rapport 2004 ■ Le commerce équitable : quarante propositions pour soutenir son développement ■ Réglementer la microfinance : un état des lieux
- 6. GÉOGRAPHIES** ■ Le dialogue intercongolais : anatomie d'une négociation à la lisière du chaos. Contribution à la théorie de la négociation ■ Chine : la longue marche vers « la société de prospérité moyenne » ■ La Turquie et l'Europe n° 12 - Questions internationales

## Editorial

# Construction durable en Méditerranée

Conférence ■ Athènes ■ 9 - 11 juin 2005

« La construction durable: une action pour le développement durable en Méditerranée »

Cet événement s'inscrit dans le cadre des réunions régionales préparatoires à la Conférence mondiale « Action for Sustainability - SB05 » qui se tiendra à Tokyo en septembre 2005.

Le rapport final de la réunion d'Athènes constituera la contribution de la région méditerranéenne à la Conférence mondiale de Tokyo. L'enjeu est de taille : le rapport devra donner une vue d'ensemble de la situation régionale sur les pratiques et les approches intégrant le développement durable dans le bâtiment. Il recensera les solutions originales développées et fera état des difficultés rencontrées et des moyens pour les surmonter au niveau du Bassin méditerranéen et de l'Europe, fournissant ainsi des orientations pour les actions futures.

Cette réunion s'appuie sur le programme européen LIFE-Environnement, dans le cadre du projet « Renforcement de la transférabilité des technologies innovantes, des outils, des méthodes et des mécanismes pour la mise en œuvre du bâtiment durable dans le Bassin méditerranéen ». Elle est organisée avec le concours de l'UNEP/DTIE, de l'OCDE, de l'Union européenne et de plusieurs autres partenaires.

Les thématiques présentées porteront principalement sur : • Les conditions

spécifiques, économiques, sociales, environnementales et culturelles définissant l'urbanisme, le bâtiment et la construction durables dans le Bassin méditerranéen • Les politiques, perspectives et obstacles au développement du bâtiment durable dans les pays de la région.

Les différentes délégations devront traiter de nombreuses questions concrètes. Parmi celles-ci : • Les perspectives d'application d'une certification énergétique dans les bâtiments au Liban • Le bâtiment durable et la construction « nouveau concept » en Palestine • Le développement urbain du front de mer de la ville d'Alexandrie • Le problème des particules polluantes dans le bâtiment en Tunisie.

## Le FFEM en pionnier

Les préoccupations relatives à la « construction durable » ont déjà donné lieu à plusieurs initiatives. Les financements du FFEM notamment visent à renforcer les performances énergétiques des bâtiments résidentiels et tertiaires, à l'aide de solutions innovantes adaptées aux contextes locaux. Un programme de réforme de la réglementation thermique du bâtiment a ainsi été mis en œuvre en Tunisie et, au Liban, un projet d'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'habitat. *ChS / VS*

# L'eau

## L'agenda

### L'ouvrage

#### Eau, assainissement et développement durable : les enjeux dans les villes des pays en développement

Baechler, C. ; Dutreix, N. - UNESCO, 2004, 160 p. - [Cote H4.243](#)

La gestion de l'eau est dans une phase de révolution sans précédent. A la fois ingénierie technique, économique, financière, sociale et culturelle, c'est une nouvelle science dont la vocation première relève de l'écologie humaine. Les villes grandissent et concentrent de nouvelles contraintes. Une coopération accrue entre les acteurs publics, privés, associatifs et les usagers s'avère nécessaire. Ces derniers réclament des services mieux adaptés à leurs besoins et à leur situation réelle. Les insuffisances de ces services perturbent le dynamisme économique local dans la mesure où elles pèsent sur d'autres paramètres clés du développement, notamment sur les conditions de vie et la stabilité de l'emploi. Les améliorations attendues d'une organisation et d'une gestion concertées des services d'eau et d'assainissement constituent autant d'opportunités pour initier une logique de développement durable dans les pays en développement.

### Le rapport web

#### L'eau et la gouvernance : quelques exemples des meilleures pratiques éthiques

Brelet, C. - COMEST, 2004, 61 p.

La sous-commission sur l'éthique des modes d'utilisation de l'eau douce, créée par la COMEST, a décidé de promouvoir les meilleures pratiques relatives à la gestion de l'eau. Les principes identifiés sont la dignité humaine, la participation, la solidarité, l'égalité, le bien commun, la gestion avisée, la transparence et l'accès universel à l'information, l'intégration et l'autonomisation. La gestion de l'eau est une question de justice sociale et environnementale, fondée sur l'équité, l'impartialité et la communication inter- et trans-générationnelle. La dimension éthique de la gestion de l'eau dépend des réponses aux questions suivantes : qui participe au processus de décision ? Les participants sont-ils impliqués dans la formulation des choix ? A quelle(s) catégorie(s) d'information(s) le public peut-il accéder ? Comment les profession-

- 5ème Symposium sur les lacs peu profonds, 5-9 juin 2005, Dalfsen, Pays-Bas
- 5ème Convention sur l'environnement et le développement, 4-7 juillet 2005, La Havane, Cuba
- Créer des alliances pour l'amélioration de l'innovation en matière d'eau et d'assainissement, 6-10 juin 2005, Delft, Pays-Bas
- Symposium international sur l'eau potable, 27 juin-1er juillet 2005, Cannes, France
- Eaux souterraines et réduction de la pauvreté en Afrique, Société géologique de Londres, 29 juin 2005, Londres, Grande-Bretagne

nels interagissent-ils avec les non-professionnels ? La diversité culturelle et le patrimoine commun sont-ils respectés ? Qu'est-ce qui détermine l'équilibre entre les besoins du développement et la protection de nos ressources naturelles ?

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/688.pdf>

## L'article

### Eau et développement rural

Grain de sel / La lettre du pS-Eau, mars 2005, 15 p.

Nouvelle décennie internationale de l'eau, 2005-2015, 15ème session de la Commission du développement durable des Nations Unies, consacrée à l'eau... L'eau est l'objet de toutes les attentions. L'agriculture en est un gros consommateur. Certains voudraient limiter les usages agricoles de l'eau dans un souci de préservation de l'environnement. Toutefois, 40% de la production alimentaire est aujourd'hui assurée par l'agriculture irriguée, et l'augmentation des surfaces irriguées fait figure de solution pour améliorer la souveraineté alimentaire des pays en développement. Cette publication présente en premier lieu la question de l'eau de façon générale. Puis elle s'intéresse à la question de la gestion des grands bassins transfrontaliers (mise en valeur du fleuve Sénégal, cas de l'Autorité du Bassin du Niger, bilan de l'irrigation en Afrique de l'Ouest, exemple de gestion de l'eau dans les polders du Prey Nup du Cambodge). Est enfin abordée la question de l'usage agricole de l'eau (exemple de gestion de l'eau au sein d'un périmètre irrigué paysan en Equateur, problèmes des forages dans les zones pastorales en Afrique).

# La terre

## L'agenda

### L'ouvrage

#### Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : enjeux, concepts et méthodes

Moustier, P. ; Smith, O. - CIRAD, 2004, 173 p. - [Cote H4.240](#)

L'agriculture urbaine, qui utilise les ressources de la ville et approvisionne ses marchés, peut apporter des réponses aux défis alimentaires et écologiques à venir. Elle est pourtant souvent négligée par les chercheurs comme par les responsables locaux, qui se trouvent démunis face à son caractère dynamique et informel. C'est sur la base de ce constat que cet ouvrage a été conçu. Après une présentation des caractéristiques de l'agriculture urbaine et de la pluralité des approches qui s'y rapportent, l'ouvrage analyse ses fonctions, ses impacts et ses facteurs d'évolution. Il s'intéresse ensuite à sa place dans la planification urbaine en préconisant des méthodes participatives mieux à même d'intégrer cette agriculture dans la stratégie du développement socio-économique local. Il traite ensuite des filières maraîchères et animales, les mieux représentées dans ce type d'agriculture, pour lesquelles il propose des démarches de diagnostic et d'intervention spécifiques. Enfin, il examine les modalités et les techniques de recyclage des déchets et effluents des villes dans l'agriculture urbaine.

### Le rapport web

#### Ecosystems and human well-being : biodiversity synthesis - Ecosystèmes et bien-être humain : synthèse sur la biodiversité

MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT, 2005, 100 p.

Ce deuxième rapport du Millennium Ecosystem Assessment a été réalisé pour la Convention sur la Diversité Biologique. Il confirme que la variété et le nombre d'espèces ont considérablement diminué au fil des ans. Les changements en matière de biodiversité causés par l'activité humaine ont été plus rapides au cours des 50 dernières années qu'à tout autre moment de l'histoire. L'étude dénonce d'ailleurs l'activité humaine comme principale cause du déclin de plusieurs espèces : pollution, changements climatiques, exploitation excessive des ressources, hausse des espèces envahissantes, etc. Au cours du dernier siècle, les extinctions d'es-

- Journée mondiale de l'environnement, 5 juin 2005
- Conférence sur le développement durable des énergies, de l'eau et des systèmes environnementaux, Université de Zagreb, UNESCO, 5-10 juin 2005, Dubrovnik, Croatie
- 20ème conférence européenne sur l'énergie photovoltaïque et solaire, CEE, WCR, 6- 10 juin 2005, Barcelone, Espagne
- Évolution environnementale et développement d'une agriculture durable – 10ème colloque international, SIFEE, MEDD, 20-24 juin 2005, Angers, France

pèces, attribuables à l'être humain, se sont fortement multipliées. Ainsi, le parc piscicole a connu une chute de 90 % depuis le début de la pêche industrielle. Désormais, 12 % des oiseaux, 23 % des mammifères, 25 % des conifères et 32 % des amphibiens seraient menacés d'extinction. Malgré ces constats désolants, un espoir demeure, lié toutefois à une réelle prise de conscience.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/678.pdf>

### L'article

#### Bois énergie en Guyane : production d'électricité et de froid industriel

Pinta, F. - Bois et forêts des Tropiques, n° 254, 2005, pp. 5-10

La Guyane dispose de gisements importants de bois énergie qui ne sont pas mis en valeur à ce jour. Il s'agit des produits connexes des industries du bois, des sous-produits d'exploitation forestière et des zones forestières. Au total, on évalue à 100 000 t/an la quantité de bois qui pourrait être mobilisée dans de bonnes conditions techniques et économiques. Les technologies de conversion énergétique, fiables et adaptées au contexte guyanais, sont fondées sur la combustion du bois et l'utilisation d'un cycle vapeur. Les installations peuvent produire simultanément de l'électricité, de la chaleur et du froid industriel, selon des procédés de cogénération ou de trigénération. Une centrale de cogénération alimentée par 100 000 t de bois par an, permettrait de produire 18 % des besoins guyanais en électricité. Une filière bois énergie en Guyane présente de nombreux atouts pour le développement économique et social (création d'emplois, coût de production compétitif, réduction de la dépendance énergétique...).

# Les hommes

## L'agenda

- Réunion du groupe J. SACHS, Rapport « Projet du Millénaire », ONU, 13 juin 2005, New-York, Etats-Unis
- 2ème réunion France-Unesco, UNESCO, 15 juin 2005, Paris, France
- Journée mondiale des réfugiés, Nations Unies (UNHCR), 20 juin 2005
- 7ème congrès international sur le VIH/sida en Asie et dans le Pacifique, 1-5 juillet 2005, Kobe, Japon

## L'ouvrage

**Internal Migration and Development : A Global perspective - Migrations intérieures et développement**  
INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION, 2005, 80 p. - [Cote H1.296](#)

Cette étude s'intéresse aux migrations intérieures volontaires, permanentes ou temporaires, liées au travail rémunéré. Elle affirme que les migrations intérieures peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté et le développement économique et qu'elles ne devraient donc pas faire l'objet de contrôles ni être découragées. Les politiques devraient au contraire se concentrer sur les moyens d'optimiser les avantages potentiels que comportent les migrations, pour les individus et les sociétés. En sous-estimant le rôle du travail des migrants dans la croissance industrielle et agricole, les gouvernements fuient la responsabilité qui leur incombe de fournir des services de base à des millions de pauvres qui supportent aujourd'hui le coût du déplacement de la main-d'œuvre vers des endroits où le besoin est le plus grand.

## Le rapport web

**Investing in development : practical plan to achieve the Millenium Development Goals - Investir dans le développement : un moyen concret de réaliser les ODM**  
NATIONS UNIES, 2005, 353 p.

Ce rapport établit les dix recommandations suivantes : les pays en développement (PED) devraient adopter en 2006 des stratégies suffisamment audacieuses pour réaliser les Objectifs du Millénaire (ODM) ; ces stratégies devraient déterminer l'ampleur des investissements publics, la mobilisation des ressources nationales et le niveau de l'assistance internationale, et servir de cadre au renforcement de la gouvernance, à la défense des droits de l'homme et à la participation de la société civile ; les PED devraient élaborer eux-mêmes ces stratégies et mettre en œuvre les ODM de manière transparente et en coopération avec les organisations non gouvernementales, le secteur privé national et les partenaires internationaux ; les pays donateurs devraient identifier une douzaine de pays ayant besoin d'« un programme accéléré » ; les pays développés et en développe-

ment devraient lancer conjointement en 2005 une série « d'actions rapides » ; les PED devraient aligner leurs stratégies nationales sur les initiatives régionales telles que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) ; les pays donateurs devraient augmenter leur aide publique au développement pour arriver au chiffre de 0,7 % du PNB d'ici à 2015 ; les pays riches devraient ouvrir leurs marchés aux exportations des PED ; les donateurs devraient augmenter leur aide à la recherche mondiale dans les domaines qui touchent plus particulièrement les pauvres ; le Secrétaire général devrait renforcer la coordination des agences, fonds et programmes des Nations Unies.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/630.pdf>

## L'article

**Une norme sociale pour les multinationales**  
Reverchon, A. - Le Monde, 10 mai 2005, 3 p.

Si les « parties prenantes » s'accordent sur l'importance stratégique de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), l'unanimité disparaît lorsqu'il s'agit de s'entendre sur la façon de réguler les pratiques des entreprises, et en particulier sur le seuil déterminant ce qui doit relever de l'engagement volontaire et du droit contraignant. Un juriste de l'ONU déclare que « les entreprises doivent accepter des dispositifs de mesure de leurs performances sociales et des mécanismes de sanction, ou plutôt de réparation. La seule sanction est aujourd'hui l'activisme judiciaire des ONG ». A l'opposé, un représentant du MEDEF est « perplexe devant la multiplication de ces initiatives ... que les pouvoirs publics peuvent être tentés de traduire en obligations juridiques ». Un consultant jugeant immature la position du MEDEF déclare : « Ce qui compte pour les consommateurs et les investisseurs, c'est le résultat ».

# Les organisations

## L'agenda

- 5ème Forum international sur les perspectives africaines, ministère de l'Économie et des Finances, OCDE, 6 juin 2005, Paris, France
- Séminaire « Les systèmes de paiement », IBFI, 6-10 juin 2005, Marne-la-Vallée, France
- Commission économique des Nations Unies, CEE-ONU, 13-17 juin 2005, Genève, Suisse
- Mission d'entreprises au 7ème Forum de Carthage sur l'investissement, 15-17 juin 2005, Tunis, Tunisie
- Séminaire « Comment vendre à l'ONU ? », Ubifrance, 28 juin 2005, Paris, France
- Conférence « Creating an Entrepreneurial Economy : the Role of Enterprise and Innovation », OCDE/Waikato Management School, 7-8 juillet 2005, Hamilton, Nouvelle-Zélande

## L'ouvrage

### Pratique de la comptabilité bancaire

Sardi, A. - AFGES, 2005, 1420 p. - [Cote T1.161](#)

Les établissements de crédit ont entamé depuis de nombreuses années une profonde mutation dont une étape essentielle a été constituée par la création de la zone euro. La comptabilité bancaire s'est étroitement adaptée à cette mutation et a connu, elle aussi, trois réformes fondamentales : de nouveaux comptes annuels et un nouveau plan comptable en 1993 ; la mise en place du Comité de la réglementation comptable et le nouveau rôle dévolu au Conseil national de la comptabilité rénové qui vont se traduire par l'introduction des normes internationales IASB et US GAAP ; la création de la zone euro. Cette nouvelle édition, comme la précédente, intègre ces réformes. Elle comprend, outre les mises à jour rendues nécessaires par l'évolution de l'environnement, de nouveaux thèmes et chapitres. La comptabilité bancaire est conçue non comme une finalité mais comme un moyen de traduire une réalité économique dans toute sa richesse et sa complexité. Aussi, la démarche adoptée pour chacune des activités bancaires (trésorerie, crédits, dépôts, titres, devises, produits dérivés, etc.) inclut-elle systématiquement : les aspects économiques et techniques pour comprendre la finalité de l'opération et permettre une juste interprétation de la comptabilisation, des risques et de la rentabilité ; les aspects réglementaires, prudentiels et fiscaux, devenus de plus en plus complexes et contraignants ; de nombreux exemples pratiques, des schémas comptables clairs et didactiques pour illustrer chacune des opérations.

## Le rapport web

### De la globalisation à la Clinton (et selon Wall Street) au tsunami

Pfaff, W. - De defensa, 2005, 7 p.

On sait que certains pays touchés par le tsunami font partie de ces pays asiatiques « émergents » qui, dans les années 1990, connurent de profonds remous économiques. C'est particulièrement le cas pour la Thaïlande et l'Indonésie, deux pays qui furent au départ de l'immense crise financière qui ravagea le monde émergent, en 1997-98, avec des

crises économiques notamment en Chine, en Russie, au Brésil. Cette crise, c'est fondamentalement la « crise de la globalisation » (et non la « crise de la mondialisation »). C'est la crise de la dérégulation, conduisant à l'ouverture des marchés hors de toute régulation. Les bouleversements ainsi opérés ont bouleversé le paysage social, culturel et démographique de ces pays. Il existe un lien entre cette situation et le terrible bilan de la catastrophe de l'Asie du Sud.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/694.htm>

## L'article

### A qui profite le CASH des entreprises ?

Garrouste, F. - Option Finance, 2005, n° 823, 4 p.

Désendettés, les grands groupes disposent de cash, mais pas de projets stratégiques. Faute d'investissements jugés suffisamment rentables, ils ont préféré ces derniers mois rémunérer leurs actionnaires. De façon générale, en dépit de situations de trésorerie devenues très confortables, les entreprises ne semblent pas utiliser leurs disponibilités pour financer leur croissance. Bien sûr certains groupes ont encore pour objectif premier d'utiliser le cash dégagé par leurs opérations pour parfaire leur désendettement, mais l'obsession du désendettement a aussi concerné des groupes dégagant des cash-flows excédentaires. Faire jouer l'effet de levier, alors même que les taux sont très bas, intéresse souvent moins les entreprises que la sécurité offerte par une trésorerie excédentaire.

# Droit, régulation

## L'ouvrage

### Les dossiers du CAD 2005 : coopération pour le développement - Rapport 2004

COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT (CAD) - OCDE, 2005, 262 p. - [Cote R3.127](#)

Le premier chapitre de ce rapport, principale référence pour les statistiques et l'analyse des dernières évolutions dans le domaine de l'aide internationale traite plus particulièrement des progrès réalisés vers la concrétisation des Objectifs du millénaire pour le développement, des liens entre sécurité et développement, et du volume de la répartition et de l'efficacité de l'aide. Le deuxième chapitre passe en revue les évolutions de l'aide, du point de vue des bénéficiaires. Il contient également un module spécial sur l'aide au secteur de l'eau et une annexe sur le rôle des envois de fonds des émigrés. Le troisième chapitre apporte des éléments à l'appui des réflexions présentées dans le chapitre d'ouverture, avec, en particulier, une analyse plus approfondie des ODM, des questions liées à la prévention des conflits et à la construction de la paix. Le quatrième chapitre détaille les principales caractéristiques des programmes d'aide des pays membres du CAD et fournit quelques informations sur ceux d'autres donateurs bilatéraux.

## Le rapport web

### Le commerce équitable : quarante propositions pour soutenir son développement

HERTH, A. - 2005, 104 p.

Ce rapport fait un état des lieux du commerce équitable en France et dans le monde (contexte historique, économique et politique, enjeux planétaires et locaux, acteurs, filières, développement durable, marketing, rôle et interventions des pouvoirs publics...). Il analyse ensuite les différentes déclinaisons du commerce équitable (réglementation, critères, étiquetage et contrôle) et les garanties de conformité actuellement fournies aux consommateurs. Enfin, il émet quarante propositions à l'attention des producteurs, des organisations de commerce équitable, des opérateurs économiques et des consommateurs et fait des recommandations aux autorités politiques et administratives.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/690.pdf>

## L'agenda

- 2ème Forum économique sur l'Afrique, Conseil des entreprises européennes pour l'Afrique, 6-7 juin 2005, Genève, Suisse
- Troisième réunion plénière du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, (GAFI), 8-10 juin 2005, Singapour
- 3ème Forum de l'Amérique latine sur la concurrence, OCDE/Inter-American Development Bank, 14-15 juin 2005, Washington D.C., Etats-Unis
- Sommet du G8, Gleneagles, 6-8 juillet 2005, Ecosse, Royaume-Uni

## L'article

### Réglementer la microfinance : un état des lieux Techniques Financières & Développement

Lheriau, L. - Techniques Financières & Développement, mars 2005, pp. 63-76

La microfinance s'adresse à des personnes globalement non bancables. Mais, parce qu'elle intervient dans une profession aujourd'hui mondialement réglementée mettant en jeu l'épargne publique et la stabilité du système financier, elle adopte progressivement le droit financier. La conséquence majeure est sa soumission à la supervision effectuée par les autorités monétaires et son encadrement par des normes prudentielles et comptables plus ou moins adaptées. Les institutions de microfinance utilisent l'ensemble des possibilités offertes par les réglementations financières. On en retrouve chez les banques, les établissements financiers, les institutions financières mutualistes, les sociétés de services ou Intermédiaires en Opérations Bancaires. Au-delà de ces catégories traditionnelles, les législateurs ont créé depuis une quinzaine d'années, de nouvelles catégories d'intermédiaires financiers spécifiques à la microfinance : IMF non mutualiste, habilitée à octroyer du crédit et le plus souvent à collecter l'épargne, et en général constituée sous la forme d'association ou de société de capitaux ; micro-IMF, le plus souvent à caractère mutualiste ou associative, en général soumise à une simple surveillance non prudentielle. Au Maghreb et en France, seules les associations de microcrédit peuvent déroger à la réglementation.

► Voir aussi les Notes et Documents n° 19, 20 et 21

# Géographies

## L'ouvrage

**Le dialogue intercongolais : anatomie d'une négociation à la lisière du chaos. Contribution à la théorie de la négociation**

Bouvier, P. - L'HARMATTAN, 2004, 326 p. - [Cote PCG.013](#)

Le Dialogue intercongolais, initié par l'accord de cessez-le-feu de Lusaka signé en 1999, est le processus de négociation destiné à mettre fin aux conflits en République démocratique du Congo, à la partition du pays en plusieurs régions autogérées en lutte contre le pouvoir de Kinshasa et enfin aux violences et à la paupérisation dont souffrent, de ces faits, de larges fragments de la population congolaise. Au terme d'un parcours de près de quatre années qui connut nombre de ruptures, de reprises, de sursauts, le Dialogue s'est terminé par l'adoption des textes fondamentaux dessinant l'architecture institutionnelle de la transition. À échéance de deux ou trois ans, celle-ci devra mener à l'organisation d'élections libres et démocratiques, aube de l'instauration d'un État de droit. Cet ouvrage passe en revue les étapes de ce cheminement mouvementé, en rappelle les fondements historiques, le situe dans son environnement régional et international, évoque le profil et le rôle de quelques-uns de ses principaux acteurs, analyse enfin la teneur des documents auxquels il a abouti.

## Le rapport web

**Chine : la longue marche vers la « société de prospérité moyenne »**

DREE, 2004, 53 p.

Les résultats économiques chinois ont dépassé toutes les espérances 25 ans après l'engagement du processus de réforme. En effet, le PIB a été multiplié par neuf à prix constants, le revenu réel des ménages a quintuplé, le commerce extérieur a été multiplié par dix. Pourtant subsistent des défis du même ordre de grandeur, tant la poursuite d'une croissance élevée reste indispensable pour contenir le risque social. La poursuite de la normalisation de l'économie chinoise devra composer avec les engagements pris à l'OMC, facteur de déstabilisation et aiguillon des réformes. Ce dossier retrace tout d'abord les clés du décollage écono-

## L'agenda

- Foire internationale d'Alger, 1er-9 juin 2005, Alger, Algérie
- 2ème Forum économique sur l'Afrique, FEA, CEEA, 6-7 juin 2005, Genève, Suisse
- Conférence EUROMED/FEMIP, Union européenne, 19-20 juin 2005, Rabat, Maroc
- Commission mixte intergouvernementale, France-Tunisie, 20-21 juin 2005, Tunis, Tunisie
- Sommet US-Afrique, Corporate Council on Africa, 21-24 juin 2005, Baltimore, Etats-Unis
- Séminaire « Rencontres : Monde chinois », Ubifrance, 21-22 juin 2005, Paris, France
- Tsunami : financements et projets pour la reconstruction, Ubifrance, 29 juin 2005, Paris, France

mique de la Chine et son insertion réussie dans la mondialisation. Il passe ensuite en revue les réformes restant à entreprendre ainsi que les immenses défis sociaux à relever. Il trace enfin des pistes quant au poids mondial de l'économie chinoise dans une vingtaine d'années.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/656.pdf>

## L'article

**La Turquie et l'Europe n° 12 - Questions internationales**

LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 2005, 128 p. - [Cote PTR.007](#)

Ce dossier est consacré essentiellement aux perspectives des relations qui s'établiront entre la Turquie et l'Europe. Il analyse les différentes dimensions - politiques, juridiques, économiques, culturelles et sociétales - de son éventuelle entrée dans l'Union. Que la Turquie devienne à terme, ou non, membre de l'Union, elle restera toujours un partenaire important. C'est fondamentalement de l'attitude de la Turquie, de ses réformes internes, de son respect des critères d'admission que dépendra la décision de son entrée dans l'Union. Le dossier examine également d'autres points : la question chypriote entre la Grèce, la Turquie et l'Europe ; les conclusions du Conseil européen sur la candidature ; un rapport d'Amnesty international sur la situation des droits de l'homme dans le pays ; un texte sur le rôle et le poids de l'Orient au XVIIIè siècle, montrant bien que la Turquie et son devancier l'Empire ottoman sont, depuis longtemps, une composante de la politique européenne.

Cette revue mensuelle des publications sur le développement a pour ambition de donner chaque mois, de façon synthétique, un écho particulier aux contenus scientifiques et techniques des principales revues et publications mondiales traitant les différentes dimensions du développement économique et de la lutte contre la pauvreté. Elle met également l'accent sur un événement majeur de la période. Cette revue s'attache à la restitution des contenus publiés par les éditeurs et revues suivantes et n'engage donc pas la responsabilité de l'AFD :

A propos • Africa confidential • African business magazine • African review of money finance and banking • Afrique agriculture • Afrique éducation • Aghrymet • Bulletin Alter-agri • Alternatives économiques • Alternatives internationales • Arabies • Archimède et Léonard • Les carnets de l'Aitec • Ashgate • Assexport • Autrepart • Aventure au XXème siècle • Banque magazine • Bois et forêts des tropiques • Bulletin de l'Union européenne • Bulletin d'informations économiques et commerciales Nigéria • Bulletin du club du Sahel • Bulletin du Conseil général du Gref • Bulletin du FMI • Bulletin du Parlement européen • Bulletin économie solidaire Ires • Bulletin Medcoop • Bulletin mensuel de la Commission des opérations de bourse • Bulletin Objectif Terre • Bulletin officiel de la Banque de France • Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission d'Outre-mer (leom) • Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission des Dom (ledom) • Bulletin tropical Cahiers/agriculture • Les Cahiers de l'Ifri • Les Cahiers de l'Outre-mer • Les Cahiers d'études et de recherches francophones • Cambridge Journal of Economies • Choix • La chronique Amnesty International • Commerce international du bois • Le Courrier de la planète • Le Courrier des Pays de l'est • Le Courrier du maire • Critique internationale • Déchets, sciences et technique • Diagoflash • Dialogue • Eau potable • Ecoliers du monde • Economia • Economica • Economie et humanisme • Economie et prévision • Economie et sociétés • Economie et statistique • Economie internationale • L'Economie politique • Economie rurale • Energie plus environnement et techniques • L'Environnement magazine, décision environnement • Revue études • Les études de la DGCID • Etudes foncières • L'Expansion Management Review • Eyrolles • Faim et développement magazine • Far Eastern Economic Review • Finances et développement • Bulletin d'information forêt méditerranéenne • Forum du commerce international • Fraternelle • Fruitrop • Gafi - bulletin d'informations • Géopolitique • Gérer et comprendre - annales des mines • Grain de sel • Gret • L'Harmattan • Health Policy and Planning • Hérodote • Hommes & migrations • Hydro plus magazine • Industry and Environment • Infosuma • Insee première • International Rubber Digest • IRD • Journal des Communautés européennes • Journal of African Economies • Journal of Microfinance • Karthala • Lettre Africa Energy Intelligence • Lettre d'information de l'Adea • Lettre d'information de l'Eadi • Lettre de conjoncture Bnp Paribas • Lettre de la profession bancaire • Lettre de l'Atibt • Lettre de l'Isted • Lettre de l'Océan indien • Lettre de Profession politique • Lettre de transparence • Lettre du blanchiment • Lettre du Cean • Lettre du Cepii • Lettre du Sahel • Lettre Gereso • Lettre mensuelle d'Equilibre et populations • Lettre mensuelle leom • Lettre mensuelle ledom • Liaisons énergies francophonie • Litec • Maghreb sélection • Marchés des céréales • Marchés du riz • Le Marin • Middle East Economic Digest • Mining journal • Le Moci • Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment • Nord- Sud Export • Les Notes bleues de Bercy • Note de conjoncture de l'Insee • Notes et études documentaires • Notes rapides de l'Aurif • Les Nouvelles calédoniennes • Les Nouvelles d'Addis • Nouvelles de l'UIT • Nouvelles du sud • Nouvelles économiques et financières de Tunisie • Les Nouvelles de l'Office international de l'eau • L'Observateur de l'OCDE • Observations et diagnostics économiques • OCDE • Oil World • Option finance • Péninsule • Perspectives de l'alimentation FAO • Perspectives économiques de l'OCDE • Pétrole & gaz informations • Peuples en marche • Politique africaine • Politique étrangère • Problèmes économiques • Repères émergents • Revue Cambodge actualités • Revue d'économie du développement • Revue d'économie financière • Revue d'économie industrielle • Revue d'économie politique • Revue de la stabilité financière • Revue des concessions et délégations de service public • Revue des transports urbains • Revue des questions humanitaires • Revue du Trésor • Revue économique et sociale • Revue humanitaire • Revue Tiers monde • Rice Situation and Outlook Report • Santé et travail • Savings and Development Sciences • Journal sécheresse • Small Enterprise Development Journal • Sociétal • Sugar and sweetener • Syfia international • Systèmes solaires • Techniques financières et développement • Techniques culturelles simplifiées • Transports urbains • Transport international Urbanisme • Vietnam Investment Review • Villes en développement • Vivre autrement • World Bank Economic Review • World Bank Research Observer • World Development • World Economic and Financial Surveys • World Economic Outlook.

**Responsable de la rédaction** Véronique SAUVAT

**Coordination** Chantal SARALLIER, Véronique SAUVAT

**Réalisation** Alfred HUC, Daniel LAMORLETTE, Annie LOPEZ-PORTZERT, Chantal SARALLIER, Sylvie SCIANCALEPORE

**Graphisme** : Solange Münzer • **Saisie/mise en page** : Francine GILBERT

Pour contacter RCH/AGC : 01 53 44 36 43